

DÉCEMBRE 2017

St M'Hervé

N° 31 BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES ET LOCALES



Le championnat
de France de
canoë-kayak



Le Téléthon



Le mot du Maire	3
Etat civil	4
Calendrier des manifestations	5

Vie Communale

Commission urbanisme / environnement / cadre de vie	6
Commission sport / sécurité / entretien des bâtiments communaux	6
Commission voirie	7
Commission communication / vie associative / festivités	8
Commission CCAS/location des logements communaux / personnel communal	10
Comptes administratifs	11
Recensement population	16
Vos conseillers départementaux	16
Bibliothèque	17

Vie Associative

Club de l'amitié	21
Art créatif	22
Art floral Orchidée 35	22
La Casaloustik	24
Dem'zells	26
Amicale des Paletistes	28
Gymnastique entretien et loisirs	29
Tennis club Haute Vilaine et Cantache	30
Haute Vilaine Football club	30
Haute Vilaine Volley-Ball	32
Ecole Ste Anne	33
Pompiers	36
Les vieux volants vitrés	37
UNC soldats de France	38
Amis des sentiers	38
Comité des fêtes	39
Photo des classes	40



*Voeux du Maire
le 14 janvier 2018
à 11h salle Louis Grimoux*

Bulletin municipal 2017 • n°31

Dépôt légal en préfecture :
décembre 1989 - n°931.

Rédaction : mairie de St M'Hervé.

Impression et mise en page :

Imprimerie des Hauts de Vilaine.



Encore une année qui vient de passer aussi rapidement, si ce n'est pas plus encore, que les précédentes.

Si les grands travaux structurants sont derrière nous, le dernier en date étant la construction de la salle des sports, la commune continue d'investir pour améliorer les services rendus à la population.

L'année 2017 a ainsi vu le bourg se doter des Bornes d'Apport Volontaire, sous l'impulsion et avec le concours financier du SMICTOM.

L'effort s'est poursuivi dans l'amélioration des voiries et de façon très importante : réfection de la route de la Maserie, sécurisation de la rue de Vitré et de la route de Bourgon, enfouissement des réseaux aériens sur la rue d'Ernée. Tout cela représente tout de même 74 % de notre budget d'investissement !

Le Centre de Loisirs est en plein développement et les normes qui régissent ce type d'Etablissement Recevant du Public étant ce qu'elles sont, nous sommes d'ores et déjà en étude pour une adaptation de l'actuelle structure d'accueil.

Le gouvernement a annoncé de nouvelles réductions de ses dotations, et la réforme de la fiscalité locale fait planer des interrogations sur les capacités financières de fonctionnement et d'investissement futures des communes rurales. Pour 2018, l'Etat s'est engagé à compenser les exonérations de taxe : jusqu'à quand le fera-t-il vraiment ?

Mais la commune de Saint-M'Hervé continue malgré tout à avancer : son endettement se réduit progressivement ; nous sommes passés d'une dette de 1400 € par habitant en 2012 à 1024 € en 2016. Cela nous donne encore du souffle, c'est-à-dire de la capacité d'autofinancement.

Il convient donc de rester optimiste tout en continuant à gérer avec rigueur les ressources communales qui sont celles des contribuables, c'est-à-dire les nôtres.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très belle année 2018.

*Dominique Kerjouan
Maire de Saint-M'Hervé*

Mairie de Saint-M'Hervé
1 rue d'Ernée • 35 500 Saint-M'Hervé
Tél. 02 99 76 70 01 • Fax. 02 99 76 72 57
E-mail : mairie.stmherve@wanadoo.fr
www.saintmherve.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi 8^h45 à 12^h45.
Fermée tous les mercredis et le samedi en juillet et août.





ETAT CIVIL

Voici les évènements survenus en 2017 dont nous avons eu connaissance (ainsi que les évènements survenus fin 2016 après la parution du dernier bulletin municipal) suite à acceptation de parution par les intéressés :

Naissances

- + **Louis BRILLET** « 15 rue de Balazé »
14 décembre 2016
 - + **Cléante LOUVEL** « 7 allée du Verger »
14 décembre 2016
 - + **Zoé CHAUPITRE** « Le Rocher Bidaine »
31 mars 2017
 - + **Zola NGINDU DIALEMBAMA** « 7 rue des Genêts »
22 avril 2017
 - + **Mathis PRIME** « 39 Montfort »
1er mai 2017
 - + **Lina COURTAIS** « 6 La Paillardière »
19 mai 2017
 - + **Izia MOREL** « 1 square de Princeville »
05 juin 2017
 - + **Renaud SAMSON** « 3 allée des Magnolias »
07 juillet 2017
 - + **Malo SAMSON** « 3 allée des Magnolias »
07 juillet 2017
 - + **Basile BAILLON** « 8 La Hoguinière »
04 septembre 2017
 - + **Elsa DAVY** « Le Bas Grée »
15 septembre 2017
 - + **Elisa FRANCKE BALLIDORO** « 7 allée du Champ Dolent »
25 septembre 2017
 - + **Agathe Boulet** « 3 la Cerisaie »
28 novembre 2017
- + 8 naissances dont les parents n'ont pas souhaité la parution dans le bulletin municipal

Baptêmes civils :

- + **Kaïs et Kenzo CORDIER**
« 8 allée des sports »
6 mai 2017

- 21 naissances
- 2 baptêmes civils
- 1 noce de diamant
- 2 mariages
- 1 pacs
- 16 décès

Mariages

- + **Cédric LEFORT et Delphine TANNIOU**
29 avril 2017
- + **Nicolas GARNIER et Marie CHEVREL**
09 septembre 2017

Pacs :

- + **Pierre PIÉTIN et Elodie SALMON**
25 novembre 2017

Noces de Diamant :

- + **Bernard et Madeleine LOUVEL** « 14 La Petite Lansiguère »
16 septembre 2017

Décès

- + **Séphora LEFEVRE épouse PAULAY** :
07 janvier 2017 RENNES
- + **Hélène JAMAUX veuve CAILLET** :
27 janvier 2017 à VITRÉ
- + **Claude BARBOT** :
17 février 2017 à VITRÉ
- + **Denise GOUGEON épouse CANTIN** :
25 mars 2017 à SAINT M'HERVÉ
- + **Jérémy GALODÉ** :
03 avril 2017 à SAINT M'HERVÉ
- + **Joseph GRANGER** :
08 avril 2017 à RENNES
- + **Marc BIENASSIS** :
20 avril 2017 à RENNES
- + **Ange ORRIÈRE** :
01 août 2017 à SAINT M'HERVÉ
- + **Aline BRUNET veuve BOULET** :
31 août 2017 à NOYAL-PONTIVY (Morbihan)
- + **Alfred SIMON** :
11 septembre 2017 à DOUARNENEZ (Finistère)
- + **Jean-Yves DAVID** :
24 septembre 2017 à PARIS 10ème
- + **Michel ORRIÈRE** :
21 octobre 2017 à SAINT M'HERVÉ
- + **Jean BLANCHARD**
23 octobre 2017 à VITRÉ
- + **Pierre MOREAU**
19 novembre 2017 à VITRÉ
- + **Marie GALLON veuve BOUÉ**
22 novembre 2017 à ETRELLES
- + **Agathe BOULET**
11 décembre 2017 à RENNES

Calendrier des manifestations 2018

JANVIER

- + **Samedi 13 janvier** : Assemblée générale les Vieux Volants *Salle St Eloi*
- + **Dimanche 14 janvier** : Vœux du maire *Salle Louis Grimoux*
- + **Jeudi 18 janvier** : Galette des rois du club *Salle St Eloi*
- + **Vendredi 26 janvier** : Assemblée générale ADP *Salle Louis Grimoux*

FEVRIER

- + **Vendredi 2 février** : Assemblée générale Art Floral *Salle St Eloi*

MARS

- + **Mardi 6 mars** : Gai savoir club *Salle St Eloi*
- + **Samedi 10 mars** : Repas choucroute UNC *Salle Louis Grimoux*
- + **Vendredi 16 mars** : Zumba party *Salle La Victoire*

AVRIL

- + **Mardi 3 avril** : Concours de palets club *Ancienne salle des sports*
- + **Samedi 7 avril** : Pot au feu du club *Salle Louis Grimoux*
- + **Mardi 17 avril** : Concours de belote club *Ancienne salle des sports*
- + **Samedi 21 avril** : Concours de palets ADP *Ancienne salle des sports*
- + **Samedi 21 avril** : Soirée du HVVB *Salle Louis Grimoux*

MAI

- + **Dimanche 6 mai** : Tartines d'Artistes *Saint-M'Hervé*

JUIN

- + **Vendredi 1er juin** : Tournoi 4*4 mixte volley *Salle La Victoire*
- + **Samedi 30 juin** : Gala des Dem'Zells *Centre culturel de Vitré*
- + **Dimanche 17 ou 24 juin** : Fête de l'école

JUILLET

- + **Samedi 28 juillet** : Méchoui UNC *Salle Louis Grimoux*

SEPTEMBRE

- + **Samedi 1er septembre** : Classes 8
- + **Jeudi 6 septembre** : Concours de belote Club de l'Amitié *Ancienne salle des sports*
- + **Mardi 11 septembre** : Concours de palets Club de l'Amitié *Ancienne salle des sports*
- + **Dimanche 23 septembre** : Repas du CCAS *Salle Louis Grimoux*
- + **Samedi 29 septembre** : Concours de palets et buffet ADP *Ancienne salle des sports*

OCTOBRE

- + **Samedi 27 octobre** : Repas du HVFC *Salle Louis Grimoux*

DECEMBRE

- + **Vendredi 7 décembre** : Téléthon *Ancienne salle des sports*
- + **Samedi 8 décembre** : Repas du Club de l'Amitié *Salle Louis Grimoux*





Infos Communales



Jérôme BEAUDOUIN

Commission urbanisme / environnement / cadre de vie

La commune de Saint-M'Hervé a décidé de réviser son Plan Local d'Urbanisme afin de prendre en compte les nouvelles exigences en matière de droit de l'urbanisme issues des évolutions législatives telles que la loi Grenelle et la Loi ALUR. Il s'agit également de favoriser le renouvellement urbain et l'accueil de nouveaux habitants par un développement urbain maîtrisé.

Dans ce cadre, le groupe de travail composé d'élus et du bureau d'études l'Atelier d'YS a travaillé au cours des 8 premières réunions sur le diagnostic socio-économique, agricole et environnemental. Les enjeux qui en découlent permettent alors d'établir le projet communal pour les 10 ans à venir, il est appelé PADD Projet d'Aménagement et Développement Durable. A l'issue de cette étape, une réunion publique sera prévue (en 2018) pour présenter ce projet à la population.

Je remercie les membres de la commission urbanisme pour leur collaboration. Bonne année 2018 à tous.

Jérôme BEAUDOUIN



Alain CORNEE

Commission sport / sécurité / entretien des bâtiments communaux

Les frelons asiatiques

Ils sont toujours présents sur la commune. Pour 2016 : 10 nids répertoriés et 5 nids en 2017.



Pour continuer la lutte, n'oubliez pas de poser des pièges.

Championnats de France de canoë-kayak

Ils se sont déroulés du 12 au 17 juillet 2017, c'était une grande réussite ! Les athlètes qui ont été hébergés sur la commune nous ont remerciés pour l'accueil.



Ultra tour

En 2018, l'Ultra tour se déroulera comme à chaque fois le 1er dimanche de juin.

Encore merci à tous les bénévoles.

Joyeuses fêtes à tous.
Alain Cornée

Infos Communales



Olivier FRASLIN

Commission voirie

Comme vous avez pu le constater, 2017 a été une année bien remplie en travaux pour notre commune.

Quatre chantiers conséquents ont été menés à bien au cours de cette année :

+ Mise en place des Bornes d'Apport Volontaire dans le bourg afin de collecter les déchets ménagers, verre et journaux avec un coût pour la commune de **28 995€ TTC (terrassment et voirie pour 18 BAV semi-enterrées dont 2 enterrées)**. La fourniture et la pose des BAV ont été prises en charge par le SMICTOM pour un montant global de 87 172,80 € TTC.



+ Aménagement d'un plateau ralentisseur rue de Vitré en face de la boulangerie, aménagement de la route de Bourgon et remise en état de la voie de la Brayancière pour un coût de **76 444 € TTC** subventionné à hauteur de 45 % environ (= 28 713 €) sur le montant HT des travaux par :

- L'Etat au titre des amendes de police pour 9 472 €
- Le département au titre du fonds solidarité territoriale pour 10 200 €
- Vitré Communauté au titre du fonds de concours 2014-2020 pour 9 041 €



+ Effacement des réseaux Rue d'Ernée et route de Bourgon avec mise en place de nouveaux éclairages basse consommation pour un coût total de 174 360 € TTC dont **50 741 € TTC à charge de la commune.**



+ Restructuration et élargissement de la route de la Maserie pour un coût total de **198 741 € TTC subventionnés par Vitré Communauté au titre du fonds de concours 2014-2020 pour un montant de 82 808 €, soit à hauteur de 50 % du montant HT des travaux.**

En parallèle de ces gros travaux, différents aménagements de moins grande envergure ont été réalisés :

- > remise en état des trottoirs route de Balazé,
- > aménagement de l'accès de l'ancienne salle de sport,
- > réaménagement de l'accès au parking de la boulangerie.



Concernant l'entretien de la voirie, environ 14 km de fossés ont été recreusés au nord de la commune ; 25 tonnes de point à temps ont été mises en œuvre sur le secteur sud de la commune et l'ensemble des voies ont été débroussaillées.

Pour finir, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de la commission voirie pour leur implication.

Joyeuses fêtes !
Olivier FRASLIN



Infos Communales



Elisabeth BRUN

Commission communication | Vie associative Festivités

Conseil municipal jeunes



La chasse aux œufs :



Le CMJ a organisé pour les enfants de la commune une chasse aux œufs sous forme de chasse au trésor pour célébrer Pâques, elle a eu

lieu dimanche 16 avril dernier. A la fin de la chasse aux œufs, le Conseil Municipal Jeunes a partagé équitablement les chocolats.



Voyage à Paris :

Le CMJ s'est déplacé fin octobre avec le conseil municipal enfants d'Argentré du plessis à Paris. La visite a commencé par le bateau mouche, suivi par la



Formation secourisme :

Le 1^{er} juillet dernier, le Conseil Municipal des Jeunes a participé à une formation secourisme PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1). Elle a pour but de préparer aux rudiments des 1ers secours. Les jeunes élus



ont pu apprendre les gestes et réaliser des situations concrètes où les formateurs simulent des accidents. Cette formation est suffisante pour intervenir dans la plupart des situations d'urgence.



Les 12 jeunes élus étaient ravis d'avoir partagé cette expérience avec nos pompiers. Elles ont trouvé ça très intéressant. Cette formation s'est déroulée au centre de secours de Saint-M'Hervé par une équipe de pompiers encadrée par l'Adjudant-Chef Jérôme Guyard, formateur.

En présence de leurs familles, d'élus et de sapeurs pompiers, le Maire, Dominique Kerjouan, n'a pas manqué de les féliciter pour leur engagement auprès des autres lors de la remise du diplôme le 30 septembre 2017.



Tour Eiffel, puis par l'assemblée nationale avec Mme Cloarec. Un très beau souvenir pour petits et grands !

Noël :



Le CMJ a souhaité réaliser sa propre décoration de rue pour Noël. Avec des palettes perdues, de la peinture puis un peu d'imagination...voici le rendu !





Infos Communales

Téléthon 2017

Une 3^{ème} année à l'image des précédentes avec La Belle FamilleUN TRÈS GRAND MERCI à vous 6 pour votre gentillesse, votre professionnalisme et surtout votre talent.



Vous nous avez fait passer une merveilleuse soirée ainsi qu'à tous nos invités.

Un grand MERCI également aux bénévoles, aux commerces, à LOXAM (pour le chauffage), à la Cuma, aux agriculteurs, au conseil municipal, CMJ et tous les autres prestataires et surtout à vous tous qui êtes venus et qui avez apprécié la soirée !

Mille quatre cent euros ont pu être récoltés !

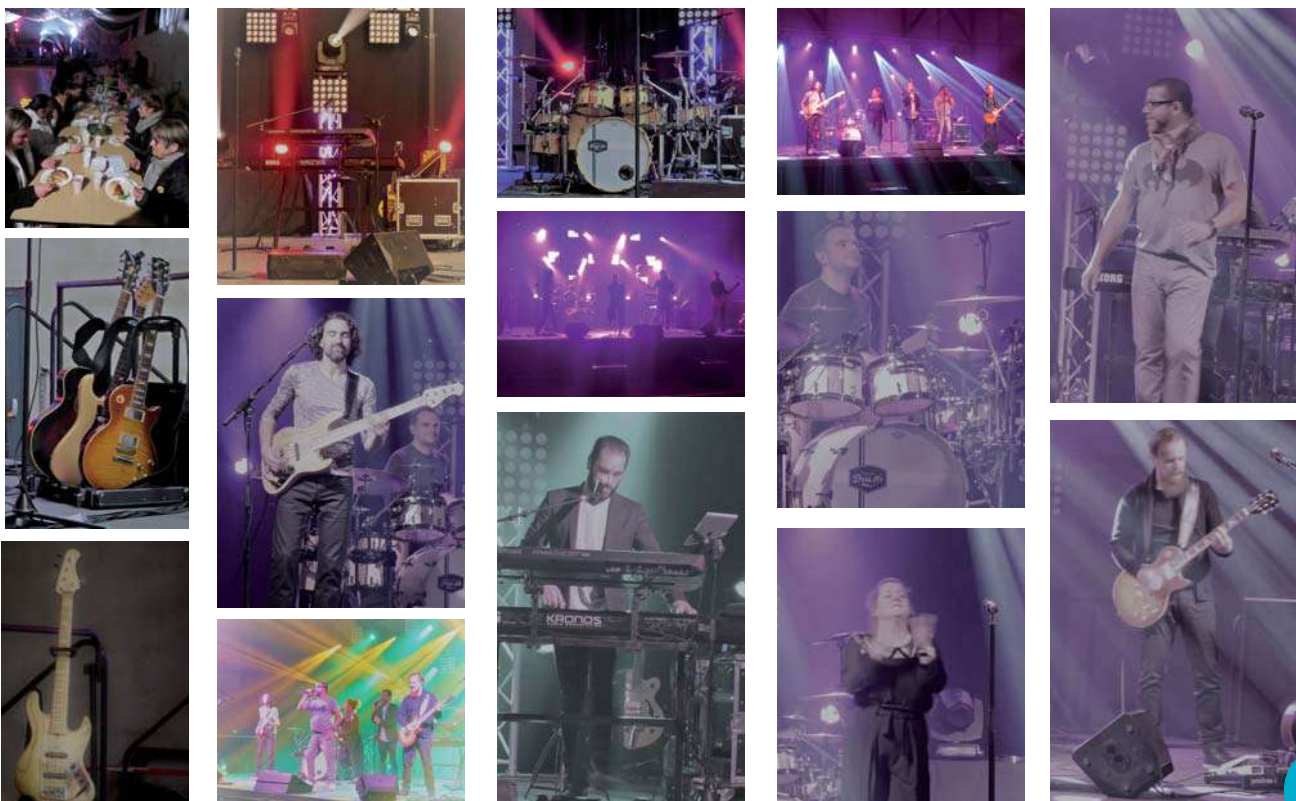
RAPPEL :

Le Téléthon est né en France en 1987, il s'agit d'une vaste opération de collecte de fonds contre les maladies génétiques et neuromusculaires.

Le Téléthon c'est une mobilisation exceptionnelle pour vaincre la maladie. Un élan de solidarité unique avec ses 5 millions de participants, le Téléthon donne à l'AFM-Téléthon les moyens de mener le combat contre la maladie.

En France, le Téléthon est organisé par l'Association Française contre les Myopathies (AFM) qui lutte contre les maladies génétiques neuromusculaires (Myopathies, myotomie de Steinert) essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares.

L'argent est également utilisé pour aider et accompagner les malades. Contrairement aux idées reçues, le Téléthon ne concerne pas que la myopathie. Les dons récoltés sont aussi utilisés pour tenter de guérir certaines maladies génétiques, la mucoviscidose, la maladie d'Alzheimer, le diabète ou le cancer.





Infos Communales

Relais parents assistants maternels



Le Relais Intercommunal Parents Assistant(e)s Maternel(le)s est **un lieu d'information** qui favorise la communication entre **parents, assistantes maternelles et enfants** tout en leur apportant individuellement des réponses à leurs attentes. C'est aussi un lieu **d'éveil, d'échanges et de professionnalisation**.

Projet d'ouverture d'un Relais Intercommunal Parents, Assistants Maternels (RIPAM)

A ce jour, 10 communes s'associent (Balazé, Bréal sous Vitré, Châtillon-en-Vendelais, La Chapelle Erbrée, Erbrée, Mondevert, Montautour, Montreuil des Landes, Princé et Saint M'Hervé), pour réfléchir à la création d'un service de proximité intitulé « Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels (RIPAM) ».

En cours de constitution du dossier pour agrément par la CAF, nous avons besoin de l'avis des Assistant(e)s Maternel(le)s, des jeunes parents (enfants de moins de 4 ans) et de futurs parents.

Nous vous invitons à prendre quelques minutes afin de remplir un questionnaire que vous avez sûrement déjà reçu et nous le retourner par internet en utilisant le lien suivant : <https://goo.gl/forms/KjAPObS8OjojURvQ2> ou par courrier à la mairie.

*Bonnes fêtes de fin d'année.
Elisabeth BRUN*

Commission CCAS | Location des logements communaux Personnel communal



Michèle BARBOT

Salle Louis Grimoux :

+ Achat d'un lave-vaisselle

La commune a investi dans un lave-vaisselle pour la cuisine de la Salle Louis Grimoux. Elle s'est également réapprovisionnée en vaisselle.

Cimetière

+ Nouveau portail

Le portail principal du cimetière a été remplacé par l'entreprise « la Forge du Bignon ».



CCAS

Le 24 septembre dernier a eu lieu le traditionnel repas du CCAS. La journée a commencé par une messe à l'église St Eloi suivie d'un repas à la Salle Louis Grimoux.

122 convives étaient présents en cette journée.

Monsieur le Maire et moi-même avons remis aux doyens de l'Assemblée leurs cadeaux : un bouquet de fleurs à Mme Maria SIMON et Mme Angèle VETTER,



et une bouteille de champagne à M. Jean-Marie GRANGER. Ensuite les membres du CCAS ont chanté une petite chanson pour mettre tout le monde en appétit.



Le repas était excellent et tous étaient ravis de leur après-midi détente autour de jeux de cartes, danse, chants et histoires drôles.



Nous avons découvert par la suite que notre doyen avait des dons cachés...

*Excellentes fêtes de fin d'année.
Michèle Barbot.*

Comptes administratifs 2016 du budget principal

Section de fonctionnement

Dépenses totales ... 727 361,35 €

Charges à caractère général (30.38%)

(eau, électricité, combustible, carburant, alimentation, fleurs, produits d'entretien, fournitures petits équipements, de voirie, vêtement de travail, fournitures et imprimés administratifs, entretien des bâtiments publics et des logements communaux, de la voirie tels que le PATA, le curage des fossés, le débroussaillage, entretien du matériel, assurances, documentation générale, honoraires de géomètre, affranchissement, nettoyage des locaux, taxes foncières, maintenance des logiciels et des locaux, confection du bulletin municipal, réceptions, indemnité au trésorier payeur général de VITRE, location matériel, contrat de prestation service, livres, cd-rom et animations de la bibliothèque municipale..etc.)

220 953.66 €

Frais de personnel (35.30%)

(Service remplacement personnel titulaire, rémunération personnel titulaire, de l'apprenti des services techniques, cotisations URSSAF, RETRAITE, CNFPT, CDG35, FNAL, COS BREIZ, médecine du travail, pharmacie..etc)

256 742.91 €

Autres charges de gestion courante (26.99%)

(Indemnités des élus, cotisations retraite et sécurité sociale part patronnale, participations versées au SDE35, au syndicat intercommunal du bassin versant, aux frais de fonctionnement de l'école Ste Anne de ST M'HERVE, aux écoles publiques de VITRE, subventions versées aux associations, écoles, argent de poche)

196 303.35 €

Intérêts des emprunts (7.27%)

52 875.43 €

Autres charges exceptionnelles (0.06%)

486.00 €

Recettes totales ... 1 070 050,93 €

Produits services, domaine et ventes diverses (1.33%)

(concessions cimetièrre, redevance d'occupation du domaine public communal, adhésion à la bibliothèque, régie photocopie mairie, location de la salle Louis Grimoux, du parquet, remboursement des taxes foncières des baux précaires, des ordures ménagères par les locataires des logements communaux, de la boulangerie, du local médical..etc.)

14 192.89 €

Taxes foncières et d'habitation (36.52%)

(Taxes d'habitation = 187 272 € ; taxes foncières = 203 533 €)

390 805.00 €

Dotations Vitré Communauté et taxes (16.25%)

(Vitré Communauté = 141 977 € ; FPIC = 31 759 € ; autres taxes = 139.33 €)

173 875.33 €

Dotations et participations (27.55%)

(Etat = 228 696.86 € ; Département = 59 801.20 € ; Vitré Communauté = 1 274.49 € entretien sentiers randonnée ; CAF/MSA pour CLSH et intervention SDIS personnel technique = 5 053.97 €)

294 826.52 €

Location des logements, boulangerie, local médical et de la caserne (7.93%)

84 817.23 €

Diverses recettes (1.07%)

(Remboursement du supplément familial versé aux agents ayant des enfants à charge, des arrêts de travail, des sinistres et des cessions portions des chemins ruraux..etc.)

11 533.96 €

EXCEDENT REPORTE 2015 (9.35%)

100 000.00 €



Section d'investissement

Dépenses totales ... 214 004.08 €

Dépenses d'équipement (46.97%)

- Plantations à la salle des sports : 1 809.70 €
- Confection et pose rideau à la salle St Eloi : 2 513.68 €
- Acquisitions matériel (licence microsoft, panneau numérique, écran de projection pour la mairie et la salle St Eloi, matériel informatique pour la mairie et les services techniques, bureau pour la secrétaire générale et le chef des services techniques, deux podiums et des illuminations de Noël) : 19 262.47 €
- Travaux de voirie et achat de signalisation horizontale : 49 890.79 €
- Travaux de rénovation à la salle Louis Grimoux : 20 572.37 €
- Réalisation d'un banc métallique et d'une marquise devant le local médical : 3 233.23 €
- Voilage du plafond de l'ancienne salle des sports pour manifestation : 3 240 €

100 522.24 €

Dépôts et cautionnement reçus (1.78%)

(Il s'agit des dépôts de garanties remboursés aux départs de locataires des logements communaux)

3 809.13 €

Capital des emprunts (51.25%)

(Remboursement du capital des emprunts, les intérêts étant payés dans les dépenses de fonctionnement)

109 672.71 €

Recettes totales ... 643 540.71 €

Excédent d'investissement 2015 reporté en 2016 (49.62%)

(Il s'agit du résultat de clôture de l'année 2015 de la section d'INVESTISSEMENT après reprise du résultat 2014)

319 289.29 €

Affectation du résultat 2015 (37.64%)

(Il s'agit de la reprise du résultat de clôture de 2015 de la section de FONCTIONNEMENT qui a été affectée en 2016 en section d'investissement pour réaliser les investissements en 2016)

242 209.89 €

Subventions perçues en 2016 (5.52%)

(VITRE COMMNAUTE = 20 078.25 € pour l'aménagement parking salle des sports et cimetière ; ETAT = 9 472 € pour les travaux d'aménagement de la RD777 et RD24 au titre des amendes de police ; ETAT = 5 978.66 € pour les travaux de rénovation de la salle Louis Grimoux au titre de la DETR)

35 528.91 €

Dépôts et cautionnements reçus (0.35%)

(Il s'agit des dépôts de garantie reçu par les locataires qui ont aménagés en 2016 dans les logts communaux)

2 263.63 €

FCTVA et Taxe d'aménagement (6.83%)

(Récupération en 2016 du FCTVA sur dépenses investissement 2015 : 34 324 € ; TA perçue sur les permis de construire ou déclaration préalable déposés par les particuliers : 9 649.99 €)

43 973.99 €

Produits de cessions (0.04%)

(Il s'agit de la sortie d'un bien figurant à l'actif du patrimoine communal suite à la vente par la commune de la parcelle communale J1177 de 55 m²)

275.00 €

Restes à réaliser en INVESTISSEMENT repris au BP 2017 (Dépenses engagées non mandatées et recettes notifiées non perçues)

DEPENSES : 771 462 € - RECETTES : 240 570 €

Résultat de clôture 2016

Fonctionnement	+ 342 689.58 €
Investissement	+ 429 536.63 €
Total	+ 772 226.21 €

Comptes administratifs 2016 du budget assainissement

Section d'exploitation

Dépenses totales ... 67 414.40 €

Charges à caractère général (12.61%)

(Electricité des pompes de relèvement et du local technique de la lagune, achat de chlorure ferrique, analyses des eaux de lagune, nettoyage des réseaux, paiement de l'assistance technique de la SAUR, du département et de la société SCIRPE)

8 504.06 €

Amortissement des travaux réalisés (72.63%)

(La durée d'amortissement des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées a été fixée à 60 ans ; celle liée aux travaux de construction de la station d'épuration filtres plantés de roseaux - lagune a été fixée à 30 ans ; et enfin celle liée à la télésurveillance du poste de relèvement de la touche a été fixée à 15 ans)

48 965.77 €

Charges financières (14.76 %)

(Il s'agit des intérêts des emprunts contractés lors des travaux d'investissement liés à la lagune et aux réseaux EU)

9 944.57 €

Recettes totales ... 157 414.83 €

Redevance assainissement collectif (28.12 %)

(La SAUR reverse à la commune, après déduction des frais de recouvrement, le montant de la redevance payée par les bénéficiaires du réseau d'assainissement collectif et calculée sur leur consommation d'eau annuelle)

44 256.84 €

Participation pour l'assainissement collectif (1.27%)

(Frais de raccordement demandés lors de la construction de maison d'habitation raccordée à l'assainissement collectif)

2 000.00 €

Amortissement des subventions obtenues (8.75%)

(La durée d'amortissement des subventions obtenues lors des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et de construction de la station d'épuration est la même que celle des travaux)

13 776.87 €

EXCEDENT REPORTE 2015 (61.86%)

97 381.12 €

Section d'investissement

Dépenses totales ... 45 640.87 €

Amortissement des subventions obtenues (30.19%)

(Ecriture comptable s'équilibrant avec une recette d'exploitation)

13 776.87 €

Capital des emprunts (69.81 %)

(Remboursement du capital des emprunts, les intérêts étant payés dans les dépenses d'exploitation)

31 864.00 €



Section d'investissement (suite)

Recettes totales ... 246 437.37 €

Fonds de compensation TVA (1.05%) <i>(Il s'agit d'un fonds attribué par l'Etat dit FCTVA sur le montant TTC des travaux d'investissement réalisés en 2015)</i>	2 592.00 €
Amortissement des travaux réalisés (19.87%) <i>(Ecriture comptable s'équilibrant avec une dépense d'exploitation)</i>	48 965.77 €
EXCEDENT 2015 D'INVESTISSEMENT REPORTE (79.08%)	194 879,60 €

Restes à réaliser en INVESTISSEMENT repris au BP 2017
(Dépenses engagées non mandatées et recettes notifiées non perçues)
DEPENSES : 0 € - RECETTES : 0 €

Résultat de clôture 2016

Fonctionnement	+ 90 000.43 €
Investissement	+ 200 796.50 €
Total	+ 290 796.93 €

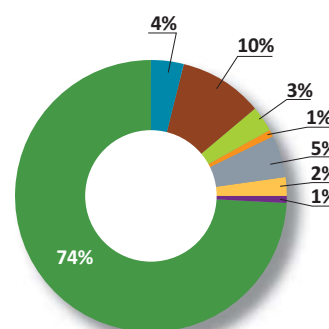
Santé financière de la commune au 13 novembre 2017

Budget principal de la commune

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		OBSERVATIONS
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
661 800.66 €	921 615.20 € + 100 000.00 €	456 581.74 €	47 697.19 € + 242 689.58 €	<i>Sur le résultat de clôture de la section de fonctionnement 2016, 242 689,58 € ont été affectés en investissement, le reste soit 100 000 € ont été conservés dans les recettes de fonctionnement</i>
<i>Résultat excédentaire 2016 de la section investissement reporté au résultat d'exercice 2017 arrêté au 13-11-2017</i>			+ 429 536.63 €	
+ 359 814.54 €			+ 263 341.66 €	

Dépenses d'investissement réalisées du 1/01 au 13/11/2017

- Voirie (74%)
- Salle Louis Grimoux (4%)
- Effacement des réseaux (10%)
- Acquisition immobilières (3%)
- Ravalement boulangerie (1%)
- PLU (5%)
- ZAC de la Grande Motte (2%)
- Acquisition matériel (1%)

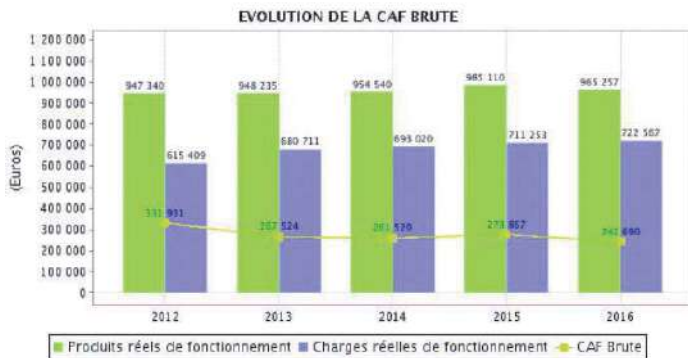


Budget assainissement

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
85 629.63 €	46 318.62 €	30 698.85 €	48 965.68 €
	- 39 311.01 €		+ 18 266.83 €
<i>Résultat 2016 reporté</i>		<i>Résultat 2016 reporté</i>	
	+ 90 000.43 €		+ 200 796.50 €
<i>Résultat cumulé</i>	<i>Résultat cumulé</i>	<i>Résultat cumulé</i>	<i>Résultat cumulé</i>
85 629.63 €	136 319.05 €	30 698.85 €	249 762.18 €
	+ 50 689.42 €		+ 219 063.33 €

La commune n'a pas utilisé de ligne de trésorerie pour permettre de payer les dépenses dans l'attente du versement des recettes

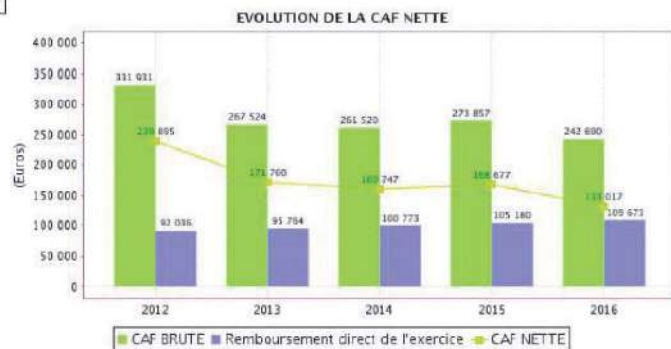
L'autofinancement brut et net



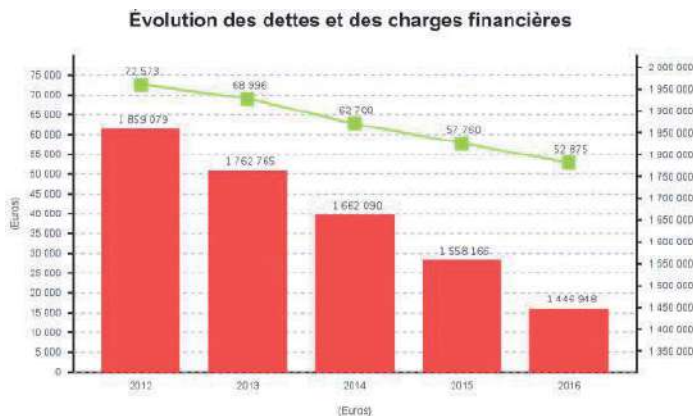
La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion de mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de la dette, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeurs comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.



L'endettement



L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par un remboursement en capital, lui-même accompagné de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

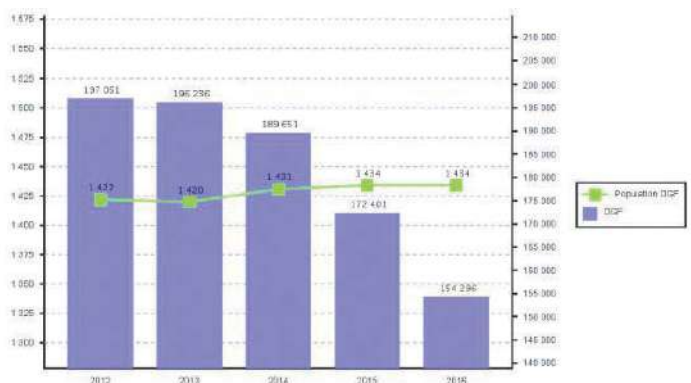
La dette par habitant est de 1 024 € en 2016 alors que la moyenne au bloc communal (Vitré Communes et des communes membres) est 819 €/habitant. En 2012, la dette par habitant était de 1 325 €.

En 2016, la commune a consacré 46% de son épargne brut pour rembourser le capital.

L'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

La DGF représente la participation de l'Etat au fonctionnement des collectivités territoriales. Elle constitue une ressource libre d'emploi pour les communes et les groupements à fiscalité propre.

Comme vous pouvez le constater entre 2012 et 2016, la dotation versée par l'Etat a diminué de 42 755 €, soit 29.82 € par habitant.



Les impôts locaux

Les bases d'imposition à ST M'HERVE sont en dessous des communes de même strate.

Chaque année, la DGFIP notifie à la mairie courant mars les bases prévisionnelles d'imposition qui servent au vote des taux d'imposition par la collectivité. Ces bases sont revalorisées chaque année par décret d'Etat. Taux inchangés depuis 2013 :

- Taxe d'habitation : 15,94%
- Taxe sur le Foncier Bâti : 17,83%
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 42,19%



Infos Communales

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu à Saint-M'Hervé du 18 janvier au 17 février 2018. Trois agents recenseurs ont été recrutés : Jacqueline BARBOT, Delphine SORIN et Benoît GARDON. Merci de leur réserver un bon accueil.

RECENSEMENT
de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE
Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SÛR
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

C'EST SIMPLE
Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :
www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr

Vos conseillers départementaux vous informent

Madame, Monsieur,

Nous avons été élus, en binôme, aux élections départementales de 2015 sur le canton de Vitré. Notre rôle est de faire remonter les attentes de tous les acteurs de la vie de votre commune, d'être des interlocuteurs privilégiés de vos élus municipaux et de répondre à vos attentes quand elles concernent les prérogatives du Conseil départemental.

Le Département intervient dans votre vie de tous les jours, particulièrement dans le domaine social : versement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH), attribution du revenu de solidarité active (RSA), du fonds d'aide aux jeunes (FAJ), soutien au logement avec le fonds de solidarité logement (FSL), protection maternelle et infantile (PMI),... N'hésitez pas à nous contacter !



A l'aube de 2018, nous vous souhaitons une année riche de petits bonheurs quotidiens.

*Isabelle Le Callennec
et Thierry Travers*

Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
Groupe de la Droite et du Centre
1, avenue de la Préfecture - CS 24218
35042 Rennes Cedex Tél : 02 99 02 35 17

isabelle.lecallennec@ille-et-vilaine.fr
et thierry.travers@ille-et-vilaine.fr

<http://www.udc35.fr> - Facebook : Union de la Droite
et du Centre 35 - twitter @35Udc

Bibliothèque municipale

L'accès à la bibliothèque est libre, la consultation sur place des collections est gratuite

L'accueil des enfants le 1^{er} vendredi de chaque mois (hors vacances scolaires) est libre et gratuit.

SEUL le prêt de livres, revues, CD et DVD nécessite un abonnement annuel de 10 € par famille. L'inscription se fait à tout moment de l'année pour un an de date à date.

Les règlements par chèque et espèces sont acceptés.



HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi : 10 h - 12 h et 16 h - 18 h

Jeudi : 16 h - 18 h 30

Dimanche : 10 h 30 - 12 h

Accueil 0 à 3 ans : 1^{er} vendredi de chaque mois 10 h 30 - 11 h 30



Une équipe de bénévoles et 2 animatrices restent à l'écoute des lecteurs pour les aider dans leur recherche.

Nous suivons l'actualité de l'édition, vous pourrez retrouver à la bibliothèque des nouveautés et le résumé des romans adultes sur le site internet de la commune : www.stmherve.fr

La petite histoire des bébés et des livres :

Le coucher, un moment rien qu'à nous !

Chaque soir, les rituels du coucher qui accompagnent le tout-petit jusqu'à son lit, l'aident à s'apaiser et à trouver le sommeil.

Avant d'aller au lit... on se brosse les dents « elles ont bien travaillé, ces petites dents ! Elles ont mâchouillé, grignoté... il faut les nettoyer, même si ce sont des dents de lait. Une pointe de dentifrice sur la brosse et frotte en haut, et frotte en bas, sur les côtés, à droite, à gauche, sans oublier l'intérieur... Au besoin, je te donne un coup de main. »

Pour aller au lit... on se prépare « le pyjama est déjà mis ? Elle est jolie, la chemise de nuit ! Et une et deux, un dernier petit pipi ! Sur le pot, bravo ... mais n'oublions pas la couche pour la nuit ! »

Avant de s'endormir... on écoute une histoire « viens sur mes genoux, calons-nous contre le gros coussin douillet. (L'histoire du soir est sacrée !)

Une page, deux pages, dix pages... Encore une ? Ah non, on avait dit une seule ! Mais si tu veux, je te chuchote dans l'oreille l'histoire de ta journée, tout ce que tu as fait. Tu m'aides ? »

Pour s'endormir... on a besoin d'un gros câlin

Encore un bisou « oh qu'il est douillet, ton petit lit à toi ! Juste à ta taille. Trop petit, tu serais trop serré. Trop grand, tu te perdras ! Où est ton doudou ? Dans le creux de tes bras, il s'est déjà endormi. Bonne nuit, mon tout-petit... »

Accueil des petits, ouvert à tous même sans abonnement

Le premier vendredi de chaque mois de 10 h 30 à 11 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires) la bibliothèque ouvre ses portes pour les enfants qui ne vont pas encore à l'école. Ils peuvent venir accompagnés de leur maman ou assistante maternelle.

Régine et Thérèse accueillent les enfants pour un moment de partage : découverte du monde des livres, rencontre avec d'autres enfants du même âge. Vous arrivez quand vous voulez vous repartez librement.





La bibliothèque et l'école

La bibliothèque répond aux demandes des enseignants et prête des documents aux classes. Les enfants sont accueillis régulièrement à la bibliothèque pour des animations autour des livres.



Les incorruptibles

Depuis plusieurs années les enfants de l'école de Saint M'Hervé participent au prix littéraire des Incorruptibles. C'est un prix de littérature jeunesse, il est décerné chaque année par des élèves issus de classes de maternelle jusqu'au lycée.

Toutes les classes de l'école primaire de St M'Hervé y ont participé, venant à tour de rôle écouter et partager les histoires présélectionnées. A l'issue de ces lectures, les élèves ont voté pour leur livre préféré. Qu'ils soient de maternelle ou du CM2, ils adorent la lecture à voix haute.

Les enfants sont également venus découvrir le monde de la BD en avant-première du festival.



Le festival de la BD

C'est par une journée ensoleillée que la BD s'est déballée à St M'Hervé le 21 mai, une ambiance très conviviale et chaleureuse.

250 personnes environ sont allées à la rencontre des auteurs de jeunesse et adulte tels que Bélom, Frédéric Coicault, Gégé, Pépito, Anthony Fauchoux, Joël Legars, Christophe Laze, Mandragore et le Fanzin. Elles ont pu visiter la bibliothèque et se prélasser dans le patio aménagé par les employés municipaux de St M'Hervé.

Le comité des Fêtes a ajouté une touche fort sympathique en proposant une restauration rapide galettes et crêpes bretonnes.

Ce fut également l'occasion de faire connaître les fonds de la bibliothèque : beaucoup de BD mais aussi des albums, documentaires, biographies, romans adultes et enfants, CD et DVD.

Cette journée a été clôturée par un verre de l'amitié offert par la Municipalité.





Spectacles de la bibliothèque

Mardi 20 décembre 2016 à la salle Louis Grimoux à Saint M'Hervé a eu lieu notre habituel spectacle de Noël avec « La compagnie Bulles de Rêves ». Une salle comble pour venir écouter et rire : une pièce pleine d'humour autour d'Esther et Télémaque préparant leur sapin.



Jeudi 28 décembre 2017 à 10 h 30, Salle Louis Grimoux aura lieu le spectacle de la Bibliothèque.

Sans doute connaissez-vous l'histoire de Pinocchio. Ce petit pantin de bois qui voulait devenir un vrai petit garçon. Mais saviez-vous que Pinocchio avait une sœur ?

Entre art du clown et commedia dell'arte, voici un spectacle vivant, coloré et plein d'humour, pour une variante de l'histoire de Pinocchio telle que vous ne l'avez jamais vu.



Le Club de l'amitié en 2017

- + Ses Adhérents : **115**
- + Son Conseil d'administration : **11 membres**
- + Son bureau : **7 personnes**

Colette SERRE Présidente ; Albert NOURRY Vice-président ; Danielle NOURRY Secrétaire ; Hélène GARY Secrétaire-adjointe ; Didier TRAVERS Trésorier ; Marie-Thérèse PIAU Trésorière –adjointe ; Michel LEBRETON Consultant.

- + Autres membres : Serge DARRIER ; Jean-Claude GENOUEL ; Jean HERVAGULT ; Clément PERRIN

Ses activités :

L'Assemblée Générale le 3ème Jeudi de Janvier ; on profite de celle-ci pour tirer les rois pendant que le Conseil d'administration élu par l'AG désigne les membres du bureau.

- + **En février** a lieu le concours de belote du club.
- + **En mars** c'est le Pot au feu qui rassemble 90 adhérents
- + **En avril** : concours interclubs de palets suivi quinze jours plus tard du concours de belote ; ce dernier suite à un problème de programmation a eu lieu fin mai et n'a pas répondu à nos attentes en nombre d'équipes.
- + **Juin et septembre**, de nombreux membres du club de Saint M'Hervé ont profité dans des conditions très avantageuses d'un voyage d'une semaine en Alsace à Obernai. Cette année, le voyage se déroulera dans les Pyrénées orientales à Sournia.
- + **Le 27 juillet**, nous avons reçu le Club de la Chapelle Erbrée pour un après-midi détente.
- + **En août**, nous sommes allés à Châtillon-en-Vendelais et à Balazé ; ces deux clubs nous avaient invités à une galette saucisse.
- + **En septembre** : concours interclubs de palets suivi 15 jours plus tard de celui de belote ; là encore un doublon avec un club voisin nous a desservi (80 équipes seulement).
- + **En décembre** : le 2ème samedi c'est le repas de fin d'année préparé chaque année par M. et Mme ADEUX avec 105 adhérents qui s'est terminé en début de soirée.
- + Enfin l'année du club se termine par la traditionnelle « bûche de Noël » le 3ème jeudi de décembre.

Les nouveautés en cours de mise en place depuis la rentrée de Septembre :

Outre les activités habituelles, belote, tarot, scrabble et palets, nous voulons mettre en place « la pétanque et la marche tonique ». Cette dernière discipline a très bien démarré puisqu' à notre dernière sortie nous étions 19 !

Nous avons actuellement un excellent animateur en la personne de Jean-Claude Genouel (qui a été formé à la fédération de GEMOUV35) bien assisté de Jean Hervagault. Il nous faudra prévoir la formation d'un nouvel animateur pour soutenir Jean-Claude ; nous y réfléchissons.



Qui peut participer à cette section de « Marche Tonique » ?

Tout le monde après avis du médecin, pourquoi ?

Parce que les statuts de GEMOUV ont été modifiés en 2014, adhérer n'est plus un problème d'âge. Il n'y a pas de limite ni inférieure, ni supérieure. De même, si les gens intéressés veulent pratiquer mais travaillent nous réfléchissons ensemble pour qu'ils puissent adhérer ; par exemple pourquoi ne pas prévoir une séance le samedi matin ?

Et on attend des volontaires pour jouer à la pétanque !

Le bureau.



Art créatif

Planning pour l'année 2018 : cours le jeudi de 14h à 17h.

Dates	Mois	Année
Jeudi 25	janvier	2018
Jeudi 22	Février	2018
Jeudi 22	Mars	2018
Jeudi 26	Avril	2018
Jeudi 24	Mai	2018
Jeudi 28	Juin	2018
Jeudi 27	Septembre	2018
Jeudi 25	Octobre	2018
Jeudi 29	Novembre	2018
Jeudi 13	Décembre	2018

Le club de l'amitié et l'art créatif vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau

Colette Serre

Tél. 02.99.76.72.21

Port. 06.31.27.53.56



Art Floral Orchidée 35

L'Art floral est l'art de créer des compositions florales avec des fleurs naturelles et du feuillage qui nous entoure dans nos campagnes tel que la mousse des bois, de fines herbes, des feuilles, du yucca, des feuillages, baies....

Afin de réaliser ces assemblages, nous utilisons des contenants de diverses formes comme des vases (ronds, plats, hauts, carrés....) des assiettes, plats à tarte, ceps de vigne....

Lors de chaque cours, une composition florale nous est présentée et nous la réalisons avec des conseils et de l'aide ; tout en sachant que chacune y ajoute sa touche personnelle.

Ces cours nous apportent une relation humaine, de l'entraide, de la bienfaisance et de la joie autour d'un sujet qui nous est très cher :

LA NATURE

Nous sommes 90 adhérentes réparties en 7 groupes à partager cette passion à raison d'un cours par mois.

+ **Dimanche 8 Janvier 2017** : Nous avons servi aux vœux du Maire.



+ **Samedi 1er avril 2017** : Présentation de notre association aux nouveaux habitants.



+ **Dimanche 7 mai 2017** : Participation à la tombola des tartines d'artistes : 20 compositions florales à gagner avec votre entrée.



+ **Vendredi 16 juin 2017** : repas d'été, 10 participantes ont gagné les compositions qui étaient sur les tables.





Nous vous encourageons vivement à visiter le site internet :

« orchidee35.skyrock.com/ »

et n’hésitez pas à donner votre avis.

BUREAU :

- + Présidente : Edith TROPEE
- + Trésorière : Josiane RIMBAULT
- + Secrétaire : Sylvie TESSIER
- + Membres : Claudine Aubert, Gaby Bénard, Catherine Blot, Marie-Annick Gardan, Nicole Genouel, Marie-Jo Hory, Michèle Lancelot, Christiane Lebreton, Sylvie Lucas, Marie-Jo Vallier



+ **Vendredi 23 juin 2017** : cours collectif à la salle des sports. Les fleurs sont imposées et le choix de la composition est libre.

Toutes les compositions sont différentes.

L’assemblée générale aura lieu le vendredi 2 février 2018 à 20h salle St Eloi.

Planning 2018

Groupe 1 -2 - 3	Groupe 4	Groupe 5 - 6 - 7
Vendredi 13 h 30 – 15 h 30 - 20 h	Jeudi 20 h	Vendredi 13h30 - 15h30 - 20h
Vendredi 19 janvier 2018	Jeudi 25 janvier 2018	Vendredi 26 janvier 2018
Vendredi 16 février 2018 Vendredi 16 mars 2018	Jeudi 22 février 2018 Jeudi 22 mars 2018	Vendredi 23 février 2018 Vendredi 23 mars 2018
Vendredi 13 avril 2018	Jeudi 19 avril 2018	Vendredi 20 avril 201
Vendredi 11 mai 2018 Vendredi 8 juin 2018 Repas Vendredi 15 juin 2018 Cours collectif	Jeudi 17 mai 2018 Vendredi 8 juin 2018 Repas Vendredi 15 juin 2018 Cours collectif	Vendredi 18 mai 2018 Vendredi 8 juin 2018 Repas Vendredi 15 juin 2018 Cours collectif
Vendredi 14 septembre 2018	Jeudi 20 septembre 2018	Vendredi 21 septembre 2018
Vendredi 12 octobre 2018	Jeudi 18 octobre 2018	Vendredi 19 octobre 2018
Vendredi 23 novembre 2018	Jeudi 29 novembre 2018	Vendredi 30 novembre 2018
Jeudi 20 décembre 2018 toute la journée		
Vendredi 21 décembre 2018 toute la journée		

Le bureau et les adhérentes s’associent pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018 et que les fleurs vous comblent de bonheur.





Du nouveau à la Casaloustik !!

Le centre de loisirs « La Casaloustik » se porte bien et en cette rentrée de septembre a accueilli de nouveaux schtroumpfs (3-5 ans) et explorateurs (6-12 ans) !

L'équipe se compose toujours de deux directeurs : Céline Rivault pour les mercredis et Christophe Cabus nouvellement arrivé (vacances d'octobre), pour les vacances scolaires.

Laetitia Ory, assure l'animation tout au long de l'année avec d'autres animateurs et animatrices de passage. D'ailleurs, nous recherchons régulièrement de nouveaux animateurs ; si vous cherchez un stage BAFA ou que vous aimeriez découvrir l'univers de l'animation, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

La Casaloustik, lieu de Partage et de Découverte, a pour but de favoriser le « vivre ensemble », de développer la créativité et l'imagination de vos enfants, de favoriser leur développement, de développer leur autonomie en les rendant auteur de leurs loisirs.

Nous accompagnons vos enfants à devenir adultes, c'est pourquoi, nous réfléchissons régulièrement à notre manière de fonctionner afin d'améliorer et d'actualiser sans cesse notre centre !

Pendant l'année scolaire 2017-2018, différentes thématiques vont être abordées : « Tête à Modeler » axé sur l'univers de la marionnette et du théâtre. Nous avons eu la chance de faire un atelier théâtre avec une comédienne ainsi que de faire venir l'école de cirque de Janzé en octobre 2017.

En novembre et décembre, nous sommes allés voir un spectacle de théâtre à Balazé et une intervenante sportive est venue une après-midi nous faire découvrir de nouveaux sports ! Un spectacle réalisé par les enfants a eu lieu le 13 décembre !

De janvier à juin 2018 voici le programme : « ABCD » (surprise !), « Planète Verte » (axé sur l'écologie) et « Tous différents » (ouverture sur le handicap). A cette occasion, des olympiades seront organisées avec le centre « Loisirs Pluriel » de Vitré.

Au mois d'octobre et novembre, le centre de loisirs a investi dans du nouveau matériel : vélos et trottinettes, tapis d'éveil, jeux de société, cuisine en bois...

Le centre de Loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année ainsi que pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Vous pouvez inscrire vos enfants à tout moment dans l'année en nous contactant par mail ou par téléphone. Des dossiers d'inscription sont en ligne sur le site de la mairie.

Les enfants de la Casaloustik ont profité des vacances de la Toussaint pour aller à la piscine d'Ernée, pataugeoire, petit et grand bassins pour les plus aguerris.



Les chefs cuistots proches, très proches des couleurs automnales avec ces superbes gâteaux.

Bravo, les artistes.

La chasse aux bonbons se prépare, HALLOWEEN, on arrive !!!



Merci à Laurence pour ce magnifique gâteau de bonbons. Le spectacle à Balazé, la magie, l'illusionnisme, les différents ateliers, que du bonheur, nous sommes prêts pour nos futurs tours de magie.



Contact : 07.50.34.99.45
al.saintmherve@famillesrurales.org



L'association Familles Rurales

Le bureau de l'association des parents du centre de loisirs est composé de 10 membres :

- + Anne-Laure LEFORT, Présidente
- + Sonia LOURY, Secrétaire
- + Emmanuelle POULARD, Trésorière
- + Membres actifs : Estelle PESCHARD, Linda MESSÉ, Coralie MOREAU, Séverine LEBRETON, Anita BLANCHARD, Valérie FRASLIN-JAMMES, Stéphanie OGER

Ce bureau composé de membres dynamiques se divise en plusieurs commissions :

- + **COMITÉ DE PILOTAGE** : valider les activités proposées par les directeurs, étudier le budget
- + **INSCRIPTIONS, RECRUTEMENT** : recruter les animateurs, réceptionner les dossiers d'inscriptions pour l'été
- + **ANIMATIONS** : projets pour que le centre de loisirs soit le plus agréable possible pour les enfants
- + **ACTIONS « PARENTALITÉ »** : faire venir des intervenants sur différents thèmes en lien avec les enfants

Cette année nous avons organisé 2 soirées parentalité sur les thèmes suivants :

- + Comment aborder les nouveaux médias et les nouvelles technologies avec nos enfants ?
- + L'autorité parentale, quelles sont les clés d'une meilleure communication ?



Ces soirées ont permis à certains parents de trouver des réponses à leurs interrogations.

Nous avons également fait des travaux d'aménagement : peinture du hall d'entrée et remplacement des

porte-manteaux pour donner un peu de gaieté et de couleur à cette pièce.



Nous invitons tous ceux qui souhaitent intégrer le bureau à nous contacter. Vous êtes tous et toutes les bienvenus à participer à la vie du centre de loisirs dans une ambiance sympathique !

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

Le bureau



Les Dem'zells

+ Le vendredi 2 décembre 2016, les Dem'zells ont fait la première partie du groupe La Belle Famille pour le téléthon de Saint M'Hervé.



+ Le samedi 18 mars 2017, nous sommes allées faire une représentation au gala de Cossé-le-Vivien avec les majorettes de Soudan et de Ballot.



+ Le samedi 1er avril 2017, nous avons fait une animation pour les nouveaux habitants de la commune.



+ Le samedi 20 mai 2017, une petite représentation à l'ASV de Vitré.



+ Le 10 juin 2017, notre gala annuel a eu lieu à la salle des sports de Saint M'Hervé.



+ Le 8 juillet 2017, nous sommes allées animer l'après-midi à la maison de retraite de Luitré.



Cette année, nous sommes 10 animatrices pour 10 groupes. Les cours ont lieu le vendredi soir, pas de cours pendant les vacances scolaires. Les cours qui se passent au centre de loisirs sont CENDRILLON et JANE animés par Karen de 17h15 à 19h, Coline et Romane ont le groupe ARIEL de 17h45 à 18h30 et animé par Léonie le groupe VAIANA de 18h30 à 19h15.



Cendrillon



Jane



Ariel



Les cours qui se passent à la salle des sports sont les ESMERALADA animé par Béatrice de 18h45 à 19h30, le groupe BELLE est animé par Béatrice et Océane de 18h à 18h45, le groupe ANNA animé par Carlyne et Céline de 18h à 18h45 et le groupe MEGARA géré par Nadège de 18h30 à 19h15.



Esméralda



Belle



Anna



Megara

Les cours qui se passent à la salle de la Croixille sont les MULAN de 18h30 à 19h15 et ainsi que le groupe de DORY de 19h15 à 20h, ils sont animés par Constance.



Mulan



Dory

Notre assemblée générale a eu lieu le 26 septembre 2017, le bureau a été réélu :



Isabelle

Présidente : Mme Placé Karen
Trésorière : Mme Caillet Béatrice
Secrétaire : Mme Beaudouin Marylise
Membres : Mme Nidelet Stéphanie,
 Mme Dubois Nathalie, Mme Coulon Bricaud Isabelle,
 Mme Mélinou Aurore, Mme Chemin Véronique.

Le bureau des Dem'zells remercie les parents, la municipalité de Saint M'Hervé et les communes environnantes pour leur aide, leur soutien et leur présence.

Merci à Carine Février et Karine David, Merci aux Dem'zells. Merci aux familles.

Bienvenue à Isabelle, Véronique, Aurore.

Le GALA est fixé le samedi 30 juin 2018 au centre culturel de Vitré pour notre 10^{ème} année. Venez nombreux !

Le bureau des Dem'zells.



Amicale des paletistes

Cette année, l'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 5 février 2017 avec de nouvelles suggestions.

L'année 2017 était une année de changement au sein du club :

- + Le concours du mois d'avril s'est déroulé le samedi toute la journée au lieu du dimanche.
- + Notre buffet campagnard qui était préparé auparavant par M. Simon Jean-Paul a été remplacé par M. Malot de Châtillon-en-Vendelais.

Sous une météo agréable, nous avons joué notre premier concours à l'extérieur le **samedi 22 avril 2017**.

- + 8 joueurs le matin en individuel – gagnant 4 /12 : **Albert Noury**
- + 16 équipes l'après-midi – gagnant 4 /12 : **Éric Messé et M. Fauchaux**



- + gagnants 4/12 : **Damien Lefort et Cyril Jouault**
- + gagnants 3/12 : **Joseph Bénard et Mickaël Tropée**
- + gagnants 2/12 : **Damien Bellier et Ronan Vettier**



Grâce à la mobilisation de tous nos fidèles, nous avons pu terminer sur un air campagnard...



Entre deux concours nous avons organisé un voyage « la route de la sardine » qui s'est déroulé le dimanche 30 avril avec un enthousiasme satisfaisant de la part des participants.



Puis l'année s'est achevée avec notre concours du samedi 30 septembre 2017, suivi de notre buffet campagnard.

- + 38 équipes l'après-midi,



Calendrier 2018 :

- + **Assemblée Générale** : vendredi 26 janvier 2018 à 20h salle Louis Grimoux
- + **1er Concours Communal*** : samedi 21 avril 2018 salle des sports
 - Inscription 13h30, début 14h en équipes
- + **2ème Concours Communal*** : samedi 29 septembre 2018 salle des sports
 - Inscription 13h30, début 14h en équipes
 - 20h30 buffet campagnard

* Pour les concours, un joueur habitant ou natif de la commune dans chaque équipe.

Cette année 2017 a pu démontrer que la solidarité constitue une véritable force pour notre association.

Aussi, nous vous remercions chaleureusement toutes et tous pour votre participation 2017 et espérons poursuivre ensemble la nouvelle année.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS

Gymnastique Entretien et Loisirs de Saint M'Hervé

Bilan de la saison 2016-2017 :

La nouvelle discipline le piloxing a fait fureur. La zumba Party fluo qui a eu lieu le vendredi soir 31 mars animée par Angélique s'est déroulée dans une superbe ambiance, soirée réussie, à renouveler. L'association a ouvert ses portes au public la semaine du 29 mai au 3 juin, de nouvelles personnes ont pu participer aux différents cours gratuitement.

Pot de fin d'année : celui-ci a eu lieu la première semaine de juillet à la fin de la saison sportive.

La nouvelle saison a débuté le mercredi 6 septembre 2017 avec différentes activités proposées : aux ados (10-17ans), aux adultes (à partir de 17 ans hommes et femmes). Possibilité de venir découvrir et de s'inscrire en cours d'année.

Nos activités :

Step

Le step est un plateau qui permet de réaliser un grand nombre d'exercices visant l'amélioration et l'entretien de la condition physique et une évolution du système cardio-vasculaire en provoquant une augmentation de la capacité aérobie (meilleure endurance) sur de la musique entraînante.

✦ **Horaires des cours :** les lundis 19h30 à 20h30



Zumba

La zumba est un programme d'entraînement physique, alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio, des exercices aérobiques et de force musculaire, équilibre et flexibilité. Les chorégraphies s'inspirent principalement des danses latines mais aussi de styles variés comme la danse du ventre, très amusant.

✦ **Horaires des cours :** les lundis 20h30 à 21h30 et les samedis 10h30 à 11h30



Les Ados

Cours variés adaptés au jeune public (zumba, step, circuit training...) toujours en musique.

✦ **Horaires des cours :** les mercredis 18h30 à 19h30



Le Piloxing



Discipline de haute intensité, un programme d'entraînement fitness qui combine le meilleur de la

boxe, du pilate et de la danse permettant de travailler à la fois le cardio et la force.

✦ **Horaires des cours :** les mercredis de 19h30 à 20h30

Fitness, gym

Renforcement musculaire localisé ou généralisé avec utilisation de différents matériels (ballons, tapis, élastiques, cordes à sauter, altères, bâtons...) sur fond musical.

✦ **Horaires des cours :** les mercredis 20h30 à 21h30



Gym douce



Activité sportive ouverte à toutes personnes sans limite d'âge désirant conserver une activité physique

tout en douceur en utilisant différents matériels.

✦ **Horaires des cours :** les jeudis 10h30 à 11h30

Dates à retenir :

Zumba Party le vendredi soir 16 mars 2018



Contacts :

Jacqueline BEAUDOUIN 02 99 76 72 67 -
Rolande AMIOT 06 77 31 77 47

Mail : gymssaintmherve@gmail.com



Tennis Club Haute Vilaine et Cantache

En cette nouvelle saison tennistique 2017/2018, le tennis club de Haute vilaine et Cantache qui regroupe les communes de Val- d'Izé, Montreuil-sous-Pérouse, Saint-M'Hervé et Balazé a repris le chemin des cours.

Pour cette année, les effectifs sont de 60 licenciés

Les cours qui sont dispensés par Isabelle Garrault regroupent 48 personnes dont 32 jeunes et 16 adultes.

Deux équipes hommes sont engagées dans le tournoi par équipe : l'une en division 4 et l'autre en division 3. Et une équipe féminine participe au championnat en division 4.

Le tournoi interne du club a lieu sur 3 semaines à partir du 15 octobre et aura sa finale le samedi 3 novembre à Val- D'Izé.

Toute personne souhaitant des renseignements sur notre association peut contacter Samuel Lancelot au 06/16/26/86/65 ou Bruno Lecot au 06/80/01/08/02.



Bonne fin d'année à tous.

Haute Vilaine Football Club

Saison 2016-2017



Les classements

DISTRICT 1 POULE D

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Vitré/Enne/La 2	74	22	16	4	2	0	62	19	0	43
2	Ren Cpb Brequigny 3	72	22	15	5	2	0	66	20	0	46
3	Vern Us	55	22	10	3	9	0	48	42	0	6
4	Domagné/St Di	54	22	9	5	8	0	45	38	0	7
5	Le Pierre Brielles	52	22	9	3	10	0	45	39	0	6
6	Bourbarre Us	51	22	8	5	9	0	39	39	0	0
7	Rannée/La Guer 2	51	22	9	4	9	0	45	45	2	0
8	Domloup Sp. 2	50	22	8	4	10	0	32	57	0	-25
9	Chanlepie 2	49	22	8	3	11	0	37	39	0	-2
10	Haute Vilaine Fc	48	22	8	2	12	0	36	55	0	-19
11	Ren Cpb Elozno	41	22	6	4	12	0	41	67	3	-26
12	St Germain Pinel	36	22	4	2	16	0	33	69	0	-36

Sous réserve des procédures en cours

DISTRICT 3 POULE C

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Balazé Ja 2	75	22	17	2	3	0	82	20	0	62
2	Chateaubourg Fc	73	22	16	3	3	0	80	20	0	60
3	Breal S/Mtre	70	22	15	3	4	0	76	36	0	40
4	Sud Fougerais 2	63	22	13	2	7	0	64	44	0	20
5	Tréce Vergeal Fc 2	57	22	11	2	9	0	44	52	0	-8
6	St Jean S/Ml	54	22	10	2	10	0	49	50	0	-1
7	Marpièr Champ Av	52	22	9	3	10	0	59	54	0	5
8	Haute Vilaine Fc 2	51	22	9	3	9	1	53	45	0	8
9	Bille Javens Us 2	43	22	6	3	13	8	53	67	0	-14
10	St Aubin Corm. 3	39	22	6	1	13	2	43	71	0	-28
11	Fougerais Mayo	33	22	4	3	13	2	30	93	0	-63
12	Etreilles As 2	29	22	2	1	19	0	28	109	0	-81

Sous réserve des procédures en cours

DISTRICT 4Phase2 POULE C

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Livre Mece As	36	11	8	1	2	0	28	14	0	14
2	La Boueslière 2	36	11	8	1	2	0	28	14	0	14
3	Balazé Ja 3	36	11	8	1	2	0	31	14	0	17
4	Erbree Monde 2	31	11	6	2	3	0	32	13	0	19
5	St Aubin Land Com 2	30	11	6	1	4	0	42	25	0	17
6	Vitré/Enne/La 3	29	11	5	3	3	0	23	16	0	7
7	Chateaubourg Fc 2	24	11	4	1	6	0	18	21	0	-3
8	Servon Cs 3	23	11	4	1	5	1	31	32	0	-1
9	Val D'Ize Us 3	23	11	4	0	7	0	25	32	0	-7
10	Montb Per Lan 2	22	11	3	2	6	0	27	24	0	3
11	Breal S/Mtre 2	17	11	2	1	7	1	13	52	0	-39
12	Haute Vilaine Fc 3	13	11	1	0	9	1	9	54	0	-45

Sous réserve des procédures en cours

- + Equipe A dirigée par Makhtar N'Diaye et Olivier Roulé
- + Equipe B dirigée par Charles Davy
- + Equipe C dirigée par Guillaume Beguin

Une saison difficile pour les 3 équipes...

La C a fait une bonne 1ère partie de saison et a accédé à la D4 en finissant 2ème, malheureusement la 2ème

partie a été beaucoup plus compliquée avec un effectif très différent !

La B a fait une saison mitigée, des défaites face à des équipes abordables et quelques coups d'éclat comme face à Balazé, Breal ou Châteaubourg (les 3 premiers). Sinon la coupe nous a permis de voyager, St Malo, Breteil, St Coulomb, avant de tomber en ¼ de finale du challenge 35 face au club du Sud Fougerais !

La A a eu une saison compliquée avec un mauvais début de saison, la 2ème phase était bien meilleure mais la pression du maintien sera là jusqu'à la fin ! Finalement une descente avec 8 victoires et à 4 points du 5ème c'est rageant !!!

Pour conclure, on a connu beaucoup de blessures cette saison qui se sont répercutées sur les 3 équipes...

La saison des catégories jeunes s'est bien déroulée, la participation aux entraînements est importante et les résultats sont satisfaisants.

Les U11 ont pu participer au match ASV- Stade rennais B en tant que ramasseurs de balles et le club en a profité pour faire un don de 50€ contre la maladie de Charcot !

Le nombre de licenciés est toujours en augmentation !



Saison 2017-2018

Pour cette saison nous comptons environ 60 séniors et 80 jeunes, les effectifs sont stables.

Les matchs de l'équipe A et B se disputent sur le terrain de Bourgon jusqu'à la trêve hivernale puis à St-M'Hervé!

Les matchs de la C se disputent sur le terrain de St-M'Hervé jusqu'à la trêve hivernale puis à la Chapelle-Erbrée !

Les matchs sont affichés sur le panneau numérique de la commune.

Nous tenons à remercier Makhtar N'Diaye pour les 2 saisons qu'il a passées avec nous et nous avons accueilli Rinaldo Vullo qui devient l'entraîneur et coach de l'équipe A.

Bienvenue à lui !

L'équipe A est dirigée par Rinaldo Vullo et Yoann Loury

L'équipe B est dirigée par Guillaume Béguin

L'équipe C est dirigée par Olivier Roulé

Grâce au soutien de notre sponsor « Sébastien Hamard » nous avons décidé d'investir dans de nouveaux maillots pour tous nos jeunes des U7 au U13 (soit une centaine de maillots).

Nous le remercions pour ce geste et avons fait une remise officielle le 04/11/17 au plan d'eau de Haute Vilaine, symbole de notre fusion !



Concernant la composition du bureau :

Yoann Loury reste président
 Valentin Chauvel reste trésorier
 Bruno Bellier passe de vice-secrétaire à secrétaire
 Emilien Louvel devient correspondant jeunes (St-M'Hervé) et vice-secrétaire
 Charles Davy passe de correspondant jeunes à vice-président (St-M'Hervé)
 Olivier Roulé passe de membre à vice-président (La Chapelle-Erbrée)
 David Ballu devient membre du bureau

Pour ceux qui souhaitent s'inscrire au club du HVFC appeler :

- + **Correspondant jeunes** : Emilien Louvel 06-03-02-55-66
- + **Secrétaire** : Bruno Bellier 06-85-93-82-27
- + **Président** : Yoann Loury 06-87-19-34-92

Sportivement,
 Le Haute Vilaine Football Club

HVFC sur la Toile :

- <http://hautevilainefc.footeo.com/>
- sur FaceBook : demander à rejoindre le Groupe « HVFC »

Bénévoles, Sponsors et Supporters :

Le Club veut remercier tous ses bénévoles. Merci aux supporters et aux sponsors qui sont d'un réel soutien tout au long de l'année pour leurs encouragements et leurs manifestations diverses.



Haute Vilaine Volley-Ball

Bilan de la saison 2016-2017



5 équipes en FSCF en M11 (jeu à 2)

Responsable du groupe : Stéphanie Courtais

Les catégories M9/M11 se déroulent sous forme de plateau avec plusieurs matchs en 2x2. La politique de la fédération est de ne pas démoraliser les enfants en utilisant le blocage pour un meilleur apprentissage. Cependant, l'organisation du championnat FSCF a atteint ses limites cette saison et les M11 ne progressent plus.

Les championnats M13 se déroulent sous forme de plateau avec plusieurs matchs en 4x4 sur la saison.

Participation au Championnat départemental EXCELLENCE pour ces 2 équipes :

- + L'équipe féminine finit 6ème de sa poule EXCELLENCE (2 poules dans le département)
- + L'équipe mixte finit 2ème de sa poule EXCELLENCE et finit 3ème aux finales départementales.

Le championnat M15 est sous forme de championnat en 2 phases (octobre-décembre / janvier-avril). L'équipe a réalisé une meilleure saison cette année et finit 4ème de sa poule HONNEUR.

- + Masculin pré-régional : ils finissent 6ème/12
- + Féminin régional : en play-off en 2ème phase, elles finissent 4ème de leur poule
- + Mixte honneur : ils finissent 4ème/9
- + Mixte 1er div : ils finissent 3ème/9

Saison 2017-2018 :

L'effectif pour la saison 2017-18 : 80 licenciés

- + 1 équipe sénior féminine : régionale
- + 1 équipe sénior masculine : pré-régionale
- + Mise en place d'une équipe M17 et d'une équipe M15. Les jeunes joueront donc plus souvent en basculant d'une équipe à l'autre
- + 1 équipe M13 mixte (groupe idem que la saison dernière)
- + Création d'une nouvelle équipe M13 féminine
- + Les M7 et M9 joueront avec les M11 (selon leur niveau et leur évolution) mais tous en FFVB.
- + 2 équipes mixtes : honneur et 1ere division
- + 7 arbitres officiels



Coupe de France M13



M7 - M9 - M11



M13



M15 - M17

Dates à retenir

- + **Samedi 21 avril** : soirée HAUTE VILAINE à la salle Louis Grimoux à Saint-M'Hervé.
- + **Vendredi 1er juin** : tournoi 4x4 mixte à la salle de La Victoire à Saint-M'Hervé.

Renseignements :

Nolwenn COURTAIS - La Paillardière, Saint M'Hervé
02 99 76 71 38 ou 06 21 71 46 36
Mail : pitibichon2@hotmail.fr

Anthony MARIN - 2, Allée des Tilleuls, Saint M'Hervé
02 99 76 70 11 ou 06 20 86 62 59
Mail : djtoy@wanadoo.fr

École Sainte Anne

Rencontre sportive



Le mardi 23 mai, les classes de maternelle ont participé à la rencontre sportive à Erbrée et y ont rejoint les écoles de Balazé, Châtillon-en-Vendelais, La Chapelle-Erbrée et Erbrée. Une fois les présentations faites avec les copains des différentes équipes, chacun s'est mis au sport pour des parcours et des jeux variés de saut, de course (en relais, en slalom...). La matinée s'est terminée par le très attendu pique-nique !



Spectacle au Centre Culturel

Les élèves de petites et moyennes sections ont eu la chance de découvrir le spectacle « La vie de Smisse » le 3 novembre au centre culturel de Vitré.



Journée sans cartable

Venir un jour à l'école sans cartable, c'est ce qui a été proposé à tous les élèves, le 1er décembre.



Après la célébration de l'Avent, petits et grands se sont répartis dans divers ateliers d'échanges et de créations

en art floral, couture, cuisine ou scrapbooking.



Une agréable journée pour vivre ensemble dans la paix et la bonne humeur !

L'insectobus

Une animation sur les fourmis a eu lieu en février. Chaque classe a pu participer aux ateliers-découverte et poser à l'intervenant les questions préparées en classe. Par la suite, les élèves ont pu poursuivre ce projet, d'autant plus qu'une fourmi-lière est restée plusieurs semaines à l'école ! **Le monde des fourmis est vraiment passionnant !**



Projet MUSIQUE



Laure Blanchard a accompagné les classes de CP-CE1 ET CE2 avec sa guitare. Le thème retenu était « que d'émotions ! ». Les CP ont changé les paroles de Pirouette Cacahouète sur le thème de la colère. Quant aux CE1, ils ont réalisé une création musicale à partir d'onomatopées sur le dégoût. Les élèves de CE2 ont inventé les

paroles d'une chanson sur la surprise. Le spectacle s'est clôturé par « Y'a de l'joie ».



Voyage Scolaire Cycle II (classes de CP, CE1, CE2)

Pour leur voyage scolaire, les enfants de Cycle 2 se sont rendus près de Rennes, au Jardin de Brocéliande.



Au programme : des « parcours sensoriels originaux... »

« Réveille tes pieds, à pratiquer pieds nus ! Active tes sens ! File là-haut ! Ecoute et voir ! »

Une animation pour chaque classe était également prévue: créer une palette de couleurs à partir des éléments de la nature pour les CP, contes et légendes de Bretagne - en plein air - pour les CE1 et CE2 ! **Tout le monde est revenu ravi de cette journée !**





Cycle « Balle au pied »

En début d'année, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont suivi un cycle de « foot à l'école ».

Les séances étaient assurées en alternance par un éducateur et les enseignants. Les élèves ont pu développer leur habileté avec la maîtrise du ballon et endosser différents rôles comme celui du maître du jeu qui doit faire respecter les règles et assurer la gestion du temps.



Garçons et filles ont participé activement et avec beaucoup de motivation à ces séances.

Pour faire suite à ce projet, les élèves ont pu assister à un match du stade Rennais gratuitement.

Endurance et jeu du manège

Au mois d'octobre, les élèves de primaire ont fait une course d'endurance pendant que les élèves de maternelle jouaient au jeu du manège. Les enfants se sont surpassés et ont tous atteint leur objectif.



Journée anglaise



En mai dernier, tous les élèves de l'école Sainte Anne se sont mis à l'heure britannique le temps d'une journée.

Les plus grands ont réalisé des panneaux d'affichage sur différents thèmes concernant la culture anglo-saxonne (Londres, la Famille Royale, l'école ou encore les sports typiquement anglais).

Les petits quant à eux, ont confectionné des gâteaux anglais (scones) et réalisé les maquettes d'une cabine téléphonique et d'un bus anglais.

Après le repas, composé de fish and chips, l'après-midi a été consacré à différents ateliers suivis du traditionnel « Tea Time ». Tous les enfants, ravis, sont rentrés chez eux avec en souvenir, leur petit drapeau du Royaume-Uni.

Voyage scolaire à la Bourboule

A la fin du mois d'avril, les deux classes de CM de l'école sont parties en Auvergne à la Bourboule. Ils ont passé une semaine à la découverte des volcans et de la faune et de la flore de la région. Au programme : balades, visite d'une fromagerie, découverte de la vie au Moyen- Age, journée à Vulcania.



Spectacle BADABOUM

Mardi 31 janvier, les élèves de grande section se sont rendus au Centre Culturel de Vitré pour assister au Spectacle « BaDaBoum ».

« A l'endroit ou à l'envers, sur un fil ou un vélo, quatre musiciens et acrobates nous ont fait rire pendant plus d'une heure...La musique était au cœur de ce spectacle rythmé avec un accordéon, une guitare, un saxophone et une flûte traversière ... »



Début juillet, promenade à vélo pour les GS

Après s'être entraînés sur des parcours de l'école, les élèves de grande section sont allés se promener à vélo sur les chemins de Saint-M'Hervé. Ils ont pu appliquer les règles de sécurité abordées en amont : port du casque, rouler à droite, respect des panneaux...

C'était une belle expérience !



Zoo de la Bourbansais

Les élèves de maternelle se sont rendus au zoo de la Bourbansais au mois de juin. Ils ont eu la joie d'observer plusieurs animaux : des lions, des loups, des zèbres...Ils ont assisté au déjeuner des girafes et au spectacle des rapaces ! Belle journée qui s'est malheureusement terminée sous la pluie...



Kermesse

A la suite de la journée anglaise, le thème retenu pour la fête d'été était « le Royaume Uni ».

Nous avons pu voir évoluer tour à tour des personnages anglais : Harry Potter, Mr Bean, Mary Poppins, Robin des bois. La reine d'Angleterre et les membres de sa famille, sous protection de la garde royale, ont participé au concours de danses. Même l'équipe de Manchester était au rendez-vous. James Bond et Sherlock Homes faisaient également partie des invités.





Sapeurs pompiers

Bilan de l'année 2017

L'ensemble du CIS Saint-M'Hervé (poste avancé de Chatillon inclus) a réalisé 146 interventions du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017 soit une hausse de 10%.

- + 106 secours à personnes
- + 12 incendies
- + 13 secours routiers
- + 13 opérations diverses
- + 2 risques technologiques

Recrutement

Etre sapeur pompier volontaire dans votre commune, y avez-vous déjà pensé ?

Les sapeurs pompiers volontaires sont des hommes ou des femmes qui, en marge de leur activité professionnelle ou de leurs études, s'investissent pour porter secours. Ils sont formés aux diverses missions assurées par les sapeurs et interviennent systématiquement dans une équipe encadrée.

En fonction de leurs disponibilités, ils assurent des astreintes ou gardes au sein du centre de secours de Saint-M'Hervé.

Alors si vous avez entre 18 et 45 ans, rejoignez-nous et participez au maintien des secours de proximité sur votre commune. Soyez volontaire : on compte sur vous !

Avancement et Formation

Depuis septembre, le centre de Saint-M'Hervé accueille, le samedi matin, la section des JSP (jeunes sapeurs pompiers âgés de 13-14 ans) du secteur de Vitré. Cette formation s'étale sur 4 ans ; la première année est assurée par les pompiers de Saint-M'Hervé aidés de formateurs de centres environnants.

Après 4 années de JSP, Benjamin LUCAS intègre le centre au grade de 1^{ère} classe après avoir validé son brevet de JSP.

Guillaume BRILLET, Samuel MARIN et Wilfried NEVEU ont validé la formation de caporal.

Bruno MILTEAU-BOINARD a obtenu la distinction de sapeur 1^{ère} classe après avoir validé sa formation initiale.

L'ensemble du personnel du poste avancé de Châtillon a été promu au grade de première classe.

Kévin SIMON et Yannick HUE ont obtenu leur diplôme d'éducateur d'activités physiques après une semaine de formation.

Anthony GENOUEL a été nommé sergent chef.

L'ENSEMBLE DU CENTRE DE SECOURS DE SAINT M'HERVE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018

*Adjudant chef LUCAS Jean-Yves
Sergent-chef Anthony Genouel*

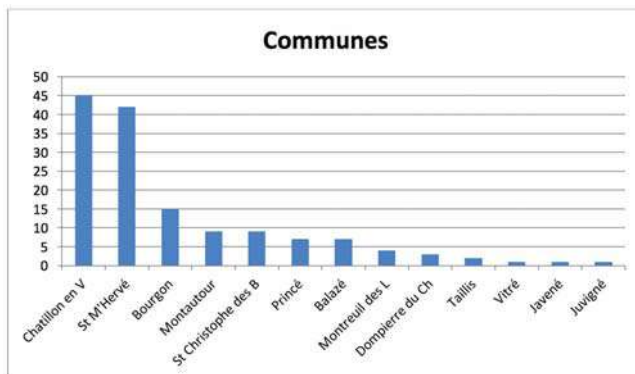




VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

INTERVENTIONS DANS LES COMMUNES :

- + Châtillon-en-Vendelais 45
- + Saint-M'Hervé 42
- + Bourgon 15
- + Montautour 9
- + Dompierre-du-Chemin 3
- + Saint-Christophe-des-Bois 9
- + Montreuil-des-Landes 4
- + Princé 7
- + Balazé 7
- + Taillis 2
- + Vitré 1
- + Javené 1
- + Juvigné 1



Vieux Volants Vitréens

1997-2017, cette année, le club a fêté ses 20 ans.

Monsieur le Maire est venu partager cet anniversaire lors de notre Assemblée Générale.

Cette année, comme les précédentes, a été riche en découvertes.

Au cours des 6 sorties nous avons visité les anciennes mines de PONT PEAN, des ateliers de mécanique, une chaudronnerie, et dégusté les explications d'un apiculteur passionné.



Nous avons aussi été chaleureusement reçu à SAINT-PERN chez les petites sœurs des pauvres, qui nous ont expliqué leur quotidien ; sans oublier notre participation aux TARTINES D'ARTISTES, et à l'expo place du champ de foire à VITRE au profit de HANDY CHIEN organisé par le LION'S CLUB.

Le 13 janvier 2018, salle Saint Eloi aura lieu l'Assemblée Générale.

Le club est ouvert à tous les passionnés de véhicules anciens.

Contact : Patrick ORHANT 06.12.81.80.18



UNC-AFN

Cette année 2017 va s'achever, l'assemblée générale de la section s'est tenue le 28 janvier dernier.

Les élections du tiers sortant n'ont pas modifié la constitution du bureau, de nombreux adhérents étaient présents. La galette des rois a été offerte à tous les participants par l'association.

Nous honorons les commémorations : la cérémonie du 8 mai s'est déroulée le dimanche 14 mai en présence de notre députée Isabelle Le Callennec.

La médaille de bronze récompensant les services rendus à l'UNC locale a été remise à Didier Lucas et Pierre Lancelot.

Le samedi 29 juillet, c'était le méchoui : journée conviviale et bonne ambiance assurée.



Composition du bureau

Président : Henri Morel

Vice-présidents : Georges Gadebois et Joseph Bénard

Trésoriers : François Simon et Didier Lucas

Secrétaires : Pierre Lancelot et Alain Cornée

Porte drapeau : Daniel Dinomais, Pierre-Marie Beaupère, Edouard Moriceau

Membres : Raymond Bordier, Michel Blot, Joseph Chauvel

Les amis des sentiers

Notre association a pour objectif la gestion et l'entretien des chemins de randonnée de notre commune.

Cette année, Vitré Communauté a remis à jour le topoguide détaillant les différents circuits de randonnée sur la commune. Ce sont maintenant trois circuits (7.2 km, 10km et 16.3km) qui partent du bourg de St-M'HERVE pour découvrir ou redécouvrir nos sentiers. Un nouveau panneau d'information est installé sur la place de l'église pour indiquer le point de départ et les itinéraires de ces randonnées.

L'ensemble du topoguide comprenant 20 fiches soit 73 circuits sur tout le pays de Vitré est disponible au prix de 5 € à l'Office de tourisme du Pays de VITRE ou gratuitement sur le site internet de Vitré Communauté :

http://www.vitrecommunaute.org/randonnees_bocage

Pour finir, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui viennent nous prêter main forte lors des journées d'entretien. Sans leur aide, nous ne pourrions maintenir nos sentiers en bon état. Nous comptons sur vous pour 2018 !!!

Bonnes balades sur nos sentiers et bonne année 2018.

Les membres du bureau de l'association

CO-PRÉSIDENTS :

Arnaud BOUTEMY

Olivier FRASLIN

Claude VETTIER

SECRÉTAIRES :

Didier BEAUPERE

Jean Pierre LEBRIS

Christophe SCHOTT

TRÉSORIERES :

Jean HERVAGAUT

Jean Claude GENOUEL

Gaston SORIN



Le Comité des Fêtes innove

C'est sans une certaine émotion que certains membres ont pris la décision de passer la main après tant d'années d'investissements sans oublier de nous prodiguer leurs conseils avisés pour les traditionnelles manifestations.



Une fois encore, plus de 1500 personnes ont fait le déplacement pour LES TARTINES D'ARTISTES qui ont eu lieu le dimanche 7 mai 2017.



Petits et grands, au son de musique traditionnelle, voire un brin jazzy, ont parcouru les 7 kms pour découvrir les bulles géantes, l'art du jonglage tout en

essayant de comprendre les tours de magie.

Se laisser bercer par les contes envoutants ou les chansons dans la campagne saint m'hervéenne creuse !

Les traditionnelles tartines beurrées parsemées de copeaux de chocolat et les bolées de cidre ont fait la joie des inconditionnels marcheurs.



Et comment ne pas conclure cette journée en mettant en avant le travail d'artistes. Cette année le comité a essayé de mettre en avant l'artisanat local en présentant dans son village au rythme de danses bretonne et africaine, les travailleurs du bois, de la photo et autres.



Il ne va pas sans dire, que de telles manifestations ne se font pas sans le soutien de tous (Mairie, sponsors).

Nous attachons cette année une mention toute particulière aux bénévoles (CMJ, habitants de St M'Hervé) qui ont su répondre présents.



C'est au cours de la soirée remerciements que nous avons pu constater l'engouement de chacun dans la réussite de cet événement annuel.

Cette année, l'action du comité des fêtes ne s'est pas limitée aux Tartines D'artistes. Dans le cadre de ses obligations, le comité est également un soutien dans l'action des autres associations. Ainsi, le 17 mai, dans le cadre du festival de la BD organisé par la bibliothèque, le comité a apporté son soutien logistique dans la vente de galettes, crêpes et boissons.

Gageons que nous continuerons dans cette voie pour les années à venir.

Un tel enthousiasme et une telle débauche d'énergie ne pouvaient pas conclure l'année civile sans envisager une nouvelle manifestation !

C'est chose faite !!!

Le comité a organisé son premier MARCHÉ DE L'AVENT le dimanche 26 novembre.

Plus de 30 exposants, locaux pour certains, ont proposé des cadeaux en tout genre.

C'est le 27 octobre que l'Assemblée Générale a eu lieu.

Cette année le comité a décidé de convier ses anciens présidents (André Genouel, Patrick Davard, Dominique Kerjouan, Mireille Travers, Martine Gaubert et Vincent Gadbois) et a décerné le titre de membre d'honneur. Merci à eux d'avoir répondu présent par leur participation ou leur représentation.

Le comité tient également à remercier d'une part Jean Hervagault, qui après temps d'année d'investissement à décider de raccrocher, mais aussi Jean-René Poupon.

Au terme de cette assemblée, le comité a accueilli Michel Poulard comme membre, et nous espérons que cet engagement en suscitera d'autres. À ce jour, le comité compte 10 membres actifs, 6 membres d'honneur. Le bureau, renouvelé au tiers se compose de la façon suivante :

- Président : Fabrice Brun**
- Trésorière : Estelle Peschard**
- Secrétaire : Sébastien Pitois**
- Secrétaire adjointe : Sophie Brehin**

Le comité est accessible à tous et pour tous, c'est un lieu d'échanges d'idées pour faire vivre la commune.



Classes de St M'Hervé 2017